

Réinfo Santé Suisse International

1800 Vevey

www.reinfosante.ch

Département fédéral de l'intérieur

Service juridique

Inselgasse 1

3003 Berne

Vevey, le 8 février 2024

RE : Indemnisation / réparation morale en cas de dommages consécutifs à une vaccination

Bonjour,

Nous souhaitons savoir combien de personnes ont fait la demande d'indemnisation/de réparation morale pour le dommage/les dommages consécutif(s) à une vaccination, auprès du Département fédéral de l'intérieur depuis l'introduction de la nouvelle loi sur les épidémies le 1er janvier 2016 ?

Combien de cas d'indemnisation ont été acceptés, combien ont été refusés et combien sont en cours ? Dans les cas d'indemnisation, veuillez nous communiquer le montant total versé aux victimes.

Est-ce que cette loi s'applique en cas de décès ? Si oui, merci de nous indiquer combien de demandes ont été effectuées qui concernent un issu mortel d'une vaccination.

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse et vous adressons nos meilleures salutations.



Pour Réinfo Santé Suisse International

Delphine Héritier De Barros, Présidente

info@reinfosante.ch